Décret relatif aux canonisations de Jean-Paul II et de Jean XXIII – Zenit

Publié le 5 juillet 2013
3 minutes

Jean-Paul II et Jean XXIII seront canonisés cette année, c'est officiel. Le pape François a en effet approuvé ce vendredi 5 juillet 2013, 12 décrets relatifs à plusieurs causes de béatification et de canonisation présentés par le cardinal Angelo Amato, préfet de la congrégation pour les causes des saints (3 décrets concernant des miracles, 4 concernant des martyrs, 5 concernant des « vertus héroïques ») et il a approuvé un vote pour la canonisation du bienheureux pape Jean.
Parmi ces causes, celle de Jean-Paul II : le pape reconnaît un deuxième miracle dû à l'intercession du bienheureux. Le décret ne précise pas les circonstances du miracle, mais lors d'une rencontre avec la presse au Vatican, le P. Federico Lombardi, porte-parole du Saint-Siège, a semblé confirmer qu'il s'agissait du miracle déjà révélé dans les médias et qui a sauvé une femme du Costa Rica : il est survenu au soir de la béatification, le 1 mai 2011.
D'autre part, le Vatican indique que le pape appouve un vote positif des cardinaux de la Congrégation romaine en vue de **la canonisation de Jean XXIII**, **sans qu'il y ait de miracle reconnu**. Le pape a en effet le pouvoir de dispenser du deuxième miracle, nécessaire, après la béatification, pour la canonisation.
Un autre décret ouvre la voie à la béatification de Mgr Alvaro del Portillo y Diez de Sollano (1914–1994), prélat de l'Opus Dei, pour lequel le pape reconnaît un miracle dû à son intercession.
Les dates de canonisation de Jean-Paul II et de Jean XXIII seront communiquées après le consistoire convoqué par le pape – dont la date n'est pas encore connue -, a précisé le P. Lombardi.
Il se pourrait cependant que les deux canonisations soient célébrées en même temps et qu'elles aient lieu avant la fin de l'année, a-t-il ajouté.
Les autres décrets concernent tout d'abord un miracle dû à l'intercession d'une religieuse espagnole morte en Italie, Mère Espérance de Jésus (1893–1936): le miracle ouvre la voie à sa prochaine béatification.
Quatre décrets reconnaissent globalement le martyre de 42 martyrs espagnols, tués en haine de la foi lors de la persécution anticatholique qui s'est développée sous le couvert de la Guerre civile, entre 1934 et 1937, parmi eux, 14 Lazaristes.
Cinq décrets reconnaissent les vertus héroïques de 2 religieux – un Italien et un Français, Jean Fromental Cayroche, frère de l'Institut des Ecoles chrétiennes, fondateur des Soeurs Guadalapanas de La Salle, au Mexique, mort en 1978 -; de 2 religieuses – du Portugal et du Venezuela -; et d'un laïc consacré italien, Giuseppe Lazzati, mort en 1986. Il faudra un miracle pour ouvrir ensuite la voie à leur béatification.
Source : Zenit du 5 juillet 2013